Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À ZURICH

DEMANDE DE TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT NÉ DE PARENTS NON MARIES

LISTE DES PIECES A FOURNIR

☐ formulaire de **demande de transcription** daté et signé par le(s) parent(s) français (voir ci-après) accompagné d'une **photocopie de pièce d'identité officielle** du parent français comportant sa signature et photographie.

☐ Original de l'**acte de naissance suisse** de l'enfant (version plurilingue ou modèle CIEC).
ATTENTION : attestation, communication, certificat de famille ne sont pas acceptés.

☐ Original de l'acte de **reconnaissance** paternelle ou conjointe.

☐ Original des **actes de naissance des parents** :
- Français : copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de six mois. Pour les administrés nés à l'étranger et donc l'acte est détenu au SCEC à Nantes, il ne sera pas nécessaire de l'envoyer.
- Autres nationalités : copie intégrale datant de moins de six mois accompagnée de sa traduction en Français[1].

☐ **Justificatif de la nationalité française** du (des) parent(s) français:
- photocopie du passeport biométrique en cours de validité **OU,**
- photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité **OU,**
- photocopie du certificat de nationalité française.

☐ Photocopie du **passeport ou de la carte d'identité du parent étranger** en cours de validité.

☐ Le cas échéant :
- **Livret de famille**, si vous en possédez un, pour y inscrire la naissance de l'enfant.
- en cas de **choix de nom** : formulaire de déclaration conjointe de choix de nom complété, daté et signé par les deux parents.
- en cas de **changement de nom** : formulaire de déclaration conjointe de changement de nom complété, daté et signé par les deux parents.
- Original de l'acte de reconnaissance maternelle.

☐ Une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur en France (pour l'achat du timbre connectez-vous sur le site https://boutique.laposte.fr)
Pour un envoi de France vers la Suisse : jusqu'à 100 g : 2,36€ - de 100 à 250 g : 5,90€
Pour un envoi en France : jusqu'à 100 g : 1,54€ - de 100 à 250 g : 2,08€
La réglementation en vigueur interdit expressément l'envoi de numéraire par courrier

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

Les documents originaux ne sont pas restitués.

[1] Si l'acte n'est pas en français une traduction par un traducteur assermenté est nécessaire, accompagnée de l'acte original. Une liste de traducteurs est proposée sur notre site internet (cliquez ici).

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE D'UN ENFANT MINEUR NÉ DE PARENTS NON MARIÉS

Je (Nous) soussigné(e)(s) ***(Prénom(s) NOM(s) du/des parents français)*** :

.....

Adresse : .....

Email : .....

Numéro de téléphone : .....

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le ....., concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

☐ porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l'article 311-24-1cc,

à savoir : .....

ATTENTION : Dans le cas d'un nom à double vocable, celui-ci sera considéré comme un seul nom (nom insécable) et transmissible sans possibilité de séparer les deux vocables.

OU

☐ ne porte pas le nom qui figure dans son acte de naissance étranger.

Je (Nous) souhaite(ons) qu'il porte le nom suivant :

☐ nom du père : .....

☐ ou nom de la mère : .....

☐ ou nom du père et de la mère, séparés par un simple espace : .....

☐ ou nom de la mère et du père, séparés par un simple espace : .....[2]

Dans ce cas, je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) que l'officier de l'état civil français pourra me (nous) contacter si nous devons souscrire une déclaration conjointe de choix ou de changement de nom[3].

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

A....., le .....

[2] Si les parents portent eux-mêmes un nom sécable constitué de plusieurs vocables, le choix peut conduire, dans la limite de deux vocables, à toutes les combinaisons possibles des noms des parents.

[3] Des informations relatives aux déclarations conjointes de choix ou de changement de nom sont disponibles sur le site Internet du consulat général de France.

Signature du ou des parent(s) français[4]

RENSEIGNEMENT RELATIF À L'ENFANT

Date et lieu de naissance	
Prénoms	
NOM	
Prénom(s) et NOM du père	
Prénom(s) et NOM de la mère	
Le cas échéant date et lieu de la reconnaissance paternelle	
Le cas échéant date et lieu de la reconnaissance maternelle	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Nationalité du père au jour de la naissance	

[4] **La signature du ou des parent(s) français est obligatoire.**
Les informations figurant sur le document sont enregistrées sur un fichier informatisé. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 donne aux intéressés le droit d'accès et de rectification pour les données les concernant sous réserve des lois et règlements en vigueur en matière d'état civil.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À ZURICH

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE RECONNAISSANCE PATERNELLE AVANT LA NAISSANCE

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- ☐ **Copie originale de l'acte de reconnaissance** (à demander à la commune où la reconnaissance a été effectuée).

- ☐ **Copie intégrale des actes de naissance des parents** (datant de moins de 3 mois, à demander à la commune de naissance respective des futurs parents).
- ☐ Preuve de la nationalité française du futur parent français : photocopie recto-verso de la CNI française en cours de validité, copie de la carte d'immatriculation consulaire en cours de validité, certificat de nationalité française…

- ☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du conjoint étranger.

- ☐ Une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur en France (pour l'achat du timbre connectez-vous sur le site https://boutique.laposte.fr)
  Pour un envoi de France vers la Suisse : jusqu'à 100 g : 2,36€ - de 100 à 250 g : 5,90€
  Pour un envoi en France : jusqu'à 100 g : 1,54€ - de 100 à 250 g : 2,08€

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

Les documents originaux ne sont pas restitués.

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE RECONNAISSANCE PATERNELLE AVANT LA NAISSANCE

Je (Nous) soussigné(e)(s)[5]:

.....

demeurant .....

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de reconnaissance concernant les enfants nés ou à naître, dont Madame …….. est enceinte.

Je (Nous) suis (sommes) informé-e-s qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état-civil français d'assure de la régularité de l'acte étranger produit.

A……, le……..

Signature obligatoire du (ou des) parent(s) français

RENSEIGNEMENT RELATIF À LA RECONNAISSANCE

Date et lieu de la reconnaissance	
Prénom(s) et nom(s) du père	*(1ère partie : …… 2nde partie : ……..)
Nationalité du père au jour de la naissance	
Adresse et coordonnées téléphoniques	
Prénom(s) et noms(s) de la mère	*(1ère partie : …… 2nde partie : ……..)
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Adresse et coordonnées téléphoniques (si différentes de celles du père)	

[5] Prénom(s) et nom(s) du requérant